

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 30 (1984)

Heft: 2

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

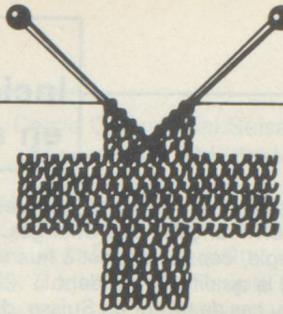
la Suisse AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Décembre

- 1er — La Conférence des évêques suisses annonce la visite en Suisse du pape Jean-Paul II, qui aura lieu du 12 au 16 juin 1984. En principe, le pape se rendra dans les trois grandes régions linguistiques.
- 2 — Le Département fédéral de l'intérieur lance un appel afin que tout le monde participe à l'amélioration de la qualité de l'air. La limite du supportable pour l'homme et l'environnement est dépassée.
- 2 — Kurt Furgler annonce que le Conseil fédéral recommandera aux Chambres le rejet de l'initiative populaire du Parti socialiste ouvrier « Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis ».
- 4 — Week-end de votations :
 - Un nouveau pas est fait sur le chemin de l'égalité entre hommes et femmes. Le peuple suisse accorde, par 3 voix contre 2, aux Suissesses de l'étranger le droit de transmettre leur propre nationalité à leurs enfants. Bien sûr, il faudra patienter avant l'entrée en vigueur de la modification de la loi.
 - Par contre, le souverain refuse la naturalisation facilitée des jeunes étrangers, des réfugiés et des apatrides.
- 4 — Si le corps électoral jurassien demande à être consulté en matière d'installations nucléaires, entreposage de déchets compris, les Lucernois refusent le même objet ainsi que l'initiative « pour une politique énergétique respectueuse de l'environnement ».
- 5 — Les conseillers nationaux s'accordent une augmentation de leur indemnité de 9,3 %, soit l'équivalent de la hausse du coût de la vie de décembre 1980 à août 1983.
- 5 — Le grand Conseil appenzellois, Rhodes-Extérieures, décide par 29 voix contre 25 que les 216 guérisseurs du demi-canton pourront continuer à pratiquer leur art sans problèmes.

- 7 — Le Conseil fédéral reste dans les mains des hommes. Lilian Uchtenhagen, candidate socialiste, se voit préférer le socialiste voulu par la droite, M. Otto Stich. Le radical vaudois, Jean-Pascal Delamuraz, est brillamment élu par 130 voix contre 53 face à son concurrent genevois, M. Robert Ducret.
- 7 — L'assemblée communale de Kaiseraugst décide de contribuer à raison de 50'000 francs à la propagande des adversaires du projet de centrale nucléaire prévue sur le territoire de la localité. Cette somme devrait aussi servir pour la campagne en faveur des initiatives antinucléaires.
- 7 — Vernissage à Zurich d'une exposition, du peintre tessinois Chris Carpi, sur l'art postal. Celle-ci réunit une vingtaine de timbres-œuvres d'art. Chris Carpi timbrait son courrier avec des portraits de Mme Thatcher, Ronald Reagan, Pertini, son autoportrait, etc., depuis plusieurs mois. Les lettres ont été oblitérées sans que les fonctionnaires postaux s'aperçoivent de la supercherie. Il a tout de même pris la précaution de coller des timbres officiels au dos de ses enveloppes.
- 8 — Le Tribunal cantonal zurichois reconnaît le droit de grève, au sens du contrat collectif, en se prononçant contre le licenciement sans délai de grévistes.
- 8 — L'Office fédéral de l'agriculture annonce une nouvelle vendange 1983 record : 1,6 million d'hectolitres.
- 10 — La vieille ville de Berne est classée dans le catalogue du patrimoine culturel de l'humanité établi par l'Unesco.
- 12 — Le gouvernement fédéral qui demandait 455 fonctionnaires de plus afin de traiter les demandes d'asiles, n'en recevra que 221. Les dossiers continueront donc à s'amonceler.
- 13 — Le conseiller national Laurent Rebeaud (écologiste, GE), dans une motion, déclare qu'il appartient à la Suisse et aux autres pays neutres et non alignés



d'Europe de relancer les négociations de désarmement nucléaire entre les Etats-Unis et l'URSS.

- 13 — Suite à une demande du conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, un buste du général Henri Guisan est installé dans le hall d'entrée de l'aile est du Palais fédéral.
- 15 — L'Association féminine pour la défense des intérêts du Jura entend proposer, par la voie d'une initiative cantonale, l'élection du Conseil fédéral par le peuple, selon une procédure garantissant une juste représentation tant des hommes et des femmes que des diverses communautés linguistiques.
- 16 — La compagnie aérienne Swissair annonce qu'elle va lancer, dès le 25 mars, une classe « affaires » : comptoir d'enregistrement séparé, meilleur fauteuil, choix du menu, champagne gratis.
- 19 — Décision du Conseil fédéral : à partir de juin prochain, les voyageurs arrivant en Suisse ne pourront importer, sans payer de taxe, plus qu'un litre d'alcool fort et deux litres de vin. Plus question de ramener librement un litre d'alcool fort et deux litres d'apéritif.
- 19 — On apprend que les cinq conseillers fédéraux sortant conserveront leur département en 1984. Quant aux nouveaux, Otto Stich s'occupera des finances et Jean-Pascal Delamuraz du militaire.
- 21 — Parodiant l'offrande des Rois mages à l'enfant Jésus, une délégation des vals Mesocco et Calanca dépose à Berne une pétition munie de 5'300 signatures contre l'entreposage de déchets radioactifs au sud des Grisons.
- 25 — Noël chaud. A Bâle, on enregistre 17 degrés. Pour le ski, il faut se rabattre sur les Grisons ou le Tessin !